

Formuler des titres de dissertation

Par **lou**, le **26/08/2005** à **10:38**

Bonjour a tous ,

Ayant fait toute cette année mes plans de Constit en evitant les verbes conjugués , je me demandais aux vues de tout les sujets consultés soit dans les bouquins , soit sur Internet si on pouvait formuler les titres de cette maniere ou cela est-il a prohiber ?

Image not found or type unknown
parrow. I/ D'une présidence hégémonique

II/a une présidence relative

et de la meme facon pour les A et B

A/une hegemonie fondée sur l'election au suffrage universel

B/et renforcee par le phenomene majoritaire .

J'espere etre claire

Image not found or type unknown
wink.

merci d'avance

Par **Yann**, le **26/08/2005** à **10:50**

Il s'agit des plans dits "à la science po", moi je préfère je trouve que ça montre une certaine continuité dans la réflexion et que tout s'enchaîne de manière logique.

Mais pour répondre plus précisément à ta question ça dépend principalement de ton prof.

Certains privilégient ce type de plan d'autres n'aiment pas.

Dans tout les cas c'est pas interdit de procéder ainsi.

Par **lou**, le **26/08/2005** à **11:00**

Donc cela reste a nos "risques et perils" le jour de l'examen si j'ai bien compris ?!

Image not found or type unknown
?

Par Yann, le 26/08/2005 à 11:06

Grosso modo oui, mais si tu en as fait tout au long de l'année c'est que le prof ne dit rien. Tu peux toujours te renseigner sur les goûts du prof auprès de tes chargés de td ou du prof lui même.

Par lou, le 26/08/2005 à 13:30

Le probleme est que je n'ai jamais formulé mes intitulés de cette facon , je verrai selon mes inspirations le jour de l'exam (dans pas très longtemps ...), et sinon ca aussi equivaut a la forme sc po ?

-l)le juge et l'interpretation :les conquetes de la jurisprudence
-A)declin de la loi , force de la jurisprudence ?

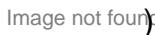
merci pour tes informations

Par Yann, le 26/08/2005 à 15:15

Pas vraiment, pour la forme "science po" l'idée c'est de faire une phrase coupée en deux avec les deux titre. En plus on met des points de suspension entre les parties.

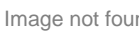
Par mathou, le 27/08/2005 à 21:35

:lol:

D'accord avec Yann (comme d'hab' ?  or type unknown

A Paris on préfère les phrases nominales, qui permettent de mieux résumer et synthétiser la pensée. Le mieux est de se renseigner auprès des intéressés - et c'est marrant quand le chargé de TD les aime avec des verbes et le prof sans... J'ai une préférence pour les nominales en fait.

Mais les titres décomposés avec des points de suspension, c'était la bête noire de nos profs. C'est celui qu'ils appellent le plan " I- Charles... II- ... de Gaulle ", celui que tu fais au brouillon pour suivre tes idées et que tu reformules sur la copie. Ils nous disent que c'est séparer la

réflexion, le fond et la forme, et que c'est zéro  Donc ça dépend réellement des professeurs.